

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

# INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES  
HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT **POI**

n° 664

semaine du  
22 au 28 juillet  
2021



Site : [infos-ouvrieres.fr](http://infos-ouvrieres.fr) / mail : [informations-ouvrieres@fr.oleane.com](mailto:informations-ouvrieres@fr.oleane.com)

Page 2

## Oppositions et colères contre le nouveau coup de force de Macron

L'allocution de Macron, le 12 juillet, a provoqué la colère dans de nombreuses couches de la population qui, vaccinées ou non, ont vu dans la généralisation du passe sanitaire une atteinte intolérable aux libertés les plus élémentaires. Pour tous, c'est une nouvelle et insupportable tentative de faire porter sur les soignants et sur la population tout entière la responsabilité de l'incurie de ce gouvernement, de sa politique destructrice depuis des mois. Personne n'a oublié les mensonges de l'exécutif sur les masques, sur les tests, ses attaques continuelles contre l'hôpital public (*lire page 5*)... Et il voudrait qu'on lui fasse confiance ?

Macron a annoncé dans le même mouvement son intention de passer en force sa réforme de l'assurance chômage, le 1<sup>er</sup> octobre, qui amputera de manière drastique les allocations. Il a aussi réaffirmé l'objectif de repousser l'âge de départ à la retraite, de supprimer les régimes spéciaux. Ce passe sanitaire vise, de plus, à soumettre à la menace de licenciement des centaines

de milliers de salariés travaillant dans des lieux où il sera obligatoire, pulvérisant les procédures protectrices inscrites dans le Code du travail et les statuts (*lire page 7*). Un projet de loi, avalisé le 19 juillet en Conseil des ministres, doit être adopté en quelques jours par le Parlement réuni en session extraordinaire.

### POUR BEAUCOUP, TROP C'EST TROP

Et tout cela venant d'un gouvernement dont le parti a rassemblé, aux dernières élections régionales 3 % des électeurs inscrits ! (...) Ce passe sanitaire vient après la loi sécurité globale accroissant l'arbitraire d'Etat, la loi séparatisme transformant la population en suspecte, sans oublier les décrets de décembre 2020 organisant le fichage des citoyens selon leurs opinions. C'est bien l'accumulation de lois liberticides, les attaques contre les soignants, contre l'assurance- chômage, l'annonce d'une remise en cause des retraites, et le sentiment qu'il faudra bien se rassembler contre elles, qui unissent tous les manifestants. ■

## Billet

### « La désinformation sévit... »

**Muriel Gerbier**, membre de la délégation permanente du comité national de résistance et de reconquête (CNRR), membre du comité local de Haute-Loire.

Et voilà, ce qui était prévu arriva ! La désinformation sévit dans tous les médias qui ont interrogé très peu de personnes dans les manifs d'aujourd'hui, mais concluent pratiquement tous qu'elles étaient « antivax ».

Quel foutage de gueule ! De nombreuses personnes se déclaraient ouvertement vaccinées sans que cela ne pose aucun problème (aucun vacciné n'a été blessé ou insulté pendant le tournage... euh pardon, pendant la manif), mais s'opposaient à l'obligation vaccinale et au passe sanitaire. Beaucoup de gens nous applaudissaient aux fenêtres. ■

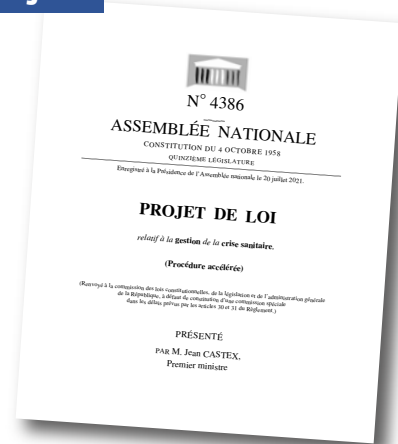
Et que voit-on dans les médias ? Des images de Philippot en veux-tu, en voilà, comme s'il avait mené toutes les manifs de France et représentait tous les manifestants (il y avait plusieurs manifs à Paris, sachez-le, messieurs les journalistes).

Et qu'entend-on dans les médias ? « *Manifestations antivax partout en France* », « *les patriotes antivax dans la rue* ».

Quoi ? J'ai passé un super après-midi avec des personnes qui ne sont pas des complotistes, mais qui sentent que la France (et elle n'est pas le seul pays) est en pleine dérive autoritaire à cause de ses dirigeants, et que rien ne justifie leurs décisions.

Et souvenez vous de cette célèbre phrase de Malcom X : « *Si vous n'êtes pas vigilants, les médias arriveront à vous faire détester les gens opprimés, et aimer ceux qui les oppriment.* » ■

Page 7



### ■ Projet de loi « relatif à la gestion de la crise sanitaire »

Un nouveau motif de licenciement qui s'assoit sur les garanties du Code du travail et du statut des fonctionnaires !

## Actualité internationale

### ■ CUBA

Page 10

La parole à **Julio Turra**, membre de la coordination de l'Entente internationale des travailleurs (EIT)

### ■ AFRIQUE DU SUD/AZANIE

Page 12

## L'Afrique du Sud en feu

La parole à **Lybon Mabassa**, président du Socialist Party of Azania (Sopa)

## « Une catastrophe sanitaire se prépare dans le nord de Paris »

■ Le cri d'alarme du **professeur Megarbane**, chef du service de réanimation de l'hôpital Lariboisière, à Paris, sur RMC, le 12 juillet 2021.

**D**ans le service, 40 % du personnel infirmier m'a indiqué vouloir quitter le service (...). (*L'obligation vaccinale*) n'est pas la raison pour laquelle les personnes partent. Elles partent parce qu'elles sont épuisées, elles ont l'impression de ne pas avoir une reconnaissance à la hauteur de leur investissement (...). Il n'y a aucune perspective d'évolution pour les personnels paramédicaux et, en plus, (*la*) perspective de fermetures de lits. C'est le danger (...).

Les hôpitaux du nord de Paris, Lariboisière, Bichat et Beaujon, sont en cours de réaménagement (...) 20 % (*des possibilités d'hospitalisation*) vont être supprimées, y compris des

lits de réanimation. Nous n'avons tiré aucune leçon de la crise.

Les programmes tels qu'ils ont été envisagés avant la crise Covid nous sont ressortis du placard comme si de rien n'était. On retourne dans des logiques comptables. C'est une catastrophe sanitaire qui s'annonce dans le nord de Paris (...).

Tous ces administratifs pensent que les patients que nous hospitalisons le sont par excès, que ces patients pourraient être pris en ambulatoire. (...) La population du nord de Paris se paupérise, vieillit. Il est impossible pour (*les patients*) d'être suivis en ambulatoire. On est en train de créer une médecine à deux vitesses (...).

## 630 services des urgences contraints de fermer la nuit durant l'été !

Durant l'été, environ 630 services des urgences sur tout le territoire français se voient dans l'obligation de fermer durant la nuit, faute d'un nombre suffisant de médecins pour assurer un service de garde.

Rappelons que le gouvernement a fermé plus de 1 800 lits en 2020.

(cf. enquête de la fédération des services publics et de santé disponible dans la presse syndicale).

## 2 000 manifestants au Puy-en-Velay le 21 juillet

**P**rès de 2 000 manifestants, le mercredi 21 juillet, au Puy-en-Velay, en Haute-Loire, à l'appel de l'union départementale Force ouvrière : des personnels de santé, du commerce, des retraités, des gilets jaunes, des citoyens. De nombreux jeunes étaient là également.

Une banderole résumait l'état d'esprit de révolte des présents : « *Après les applaudissements, le licenciement. Merci Président.* » Car l'exigence commune à l'origine de cette manifestation, c'est bien le retrait de la loi en discussion à l'assemblée nationale instaurant le passe sanitaire et la vaccination obligatoire pour certaines professions. Cela concerne des centaines de milliers de salariés, et pas seulement des soignants, avec à la clé la menace du licenciement.



Une nouvelle manifestation est organisée samedi 24 juillet, à 14 h. « *La place des militants syndicalistes est tout naturellement aux*

*côtés de toutes celles et ceux qui rejettent aussi cette loi* », a déclaré un militant.

## Je m'abonne à **INFORMATIONS OUVRIÈRES**

**10 numéros : 12 euros**

- 5 numéros "découverte" : 7 euros     12 numéros : 17 euros  
 4 mois (17 numéros) : 24 euros     6 mois (25 numéros) : 33 euros  
 1 an (51 numéros) : 65 euros     1 an, pli clos : 110 euros  
 12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

**Par prélèvement mensuel : 5,80 euros**

Pour consulter l'édition numérique d'*IO* (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

.....@.....

Nom : ..... Prénom : .....

N° : ..... Nom de la voie : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10.  
Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.